

DEVENEZ FÉDÉRATEUR

PROGRAMME MENTORAT ARTICLE 1

PROFIL DES ASSOCIÉS

Chaque étudiant qui rejoint le programme est acteur de sa réussite, c'est pourquoi tous les mentorés du programme sont appelés Associés.

Tous sont :

- Issus de milieux populaires : 85 % sont boursiers dont 60 % échelon 4 et +
- Motivés pour s'engager dans le programme et la communauté Article 1
- Dotés d'un potentiel académique

PROFIL DES MENTORS

- Bénévoles motivés pour accompagner un jeune sur un ou plusieurs cycles d'études
- Formés au mentorat par Article 1
- Recrutés au sein de nos entreprises partenaires et par bouche à oreille

PROFIL DU FÉDÉRATEUR

- Toutes fonctions et expériences
- Ayant déjà une expérience d'accompagnement
- Ayant le goût du relationnel

NIVEAU D'ENGAGEMENT



1 journée / mois

entre 1 et 3 ans

Article 1 accompagne les lycéens et étudiants issus de milieux populaires, avec la conviction qu'il faut faire grandir tous les talents de France pour renouveler les visages et la vision de la réussite, sans considération d'origine sociale, économique, territoriale ou culturelle.

Notre association s'appuie sur des dispositifs d'accompagnement et de mentorat **qui tissent des liens entre ces jeunes et des volontaires issus du monde professionnel, depuis le lycée jusqu'à leur accès à l'emploi, pour permettre à chaque jeune de lever l'autocensure**, briser le plafond de verre et déployer son potentiel.

JE M'ENGAGE DANS UNE COMMUNAUTÉ INSPIRANTE DE BINÔMES

Être fédérateur de communauté, c'est garantir le lien entre un mentor et son associé, leur permettre de s'épanouir dans leur relation et leur engagement au sein d'Article 1.

MES 3 MISSIONS PRINCIPALES

1 // J'accompagne

Je suis **l'interlocuteur privilégié de 10 binômes mentor/associé**, le plus souvent au sein d'un même établissement d'enseignement supérieur auquel je suis associé. À partir de septembre, je fais connaissance avec ma communauté pour que **chacun m'identifie comme interlocuteur privilégié**. Je les contacte pour **les mettre en relation** et veille au bon déroulement de leur mentorat. Je reste à l'écoute pour répondre à leurs questions le cas échéant.

2 // J'anime

Seul ou avec d'autres fédérateurs, **j'organise au moins un événement pour mes binômes pendant l'année**. Je coordonne l'organisation d'ateliers collectifs à destination des associés dans un établissement partenaire auquel je suis rattaché et/ou un afterwork, une visite d'entreprise, une sortie culturelle...

3 // Je fédère

Je suis le relais des informations Article 1 auprès de ma communauté de binômes.

JE VIS UNE EXPÉRIENCE COLLECTIVE ET FORMATRICE

1 / JE PARTICIPE À UN TEMPS D'ACCUEIL ET DE FORMATION

Une journée pour bien connaître le mentorat Article 1, rencontrer la communauté des fédérateurs et mieux comprendre les contours de mes missions et les outils de suivi et d'accompagnement à ma disposition, tels sont les objectifs de ce moment convivial !

2 / JE SUIS ACCOMPAGNÉ PAR UN RÉFÉRENT DÉDIÉ ET DES OUTILS ADAPTÉS

Un référent salarié Article 1 est présent toute l'année à mes côtés pour m'accompagner, me soutenir et me former. J'accède à un espace web dédié pour suivre mes binômes, à un guide pour m'aider à organiser mes événements, à des fiches pratiques ou tutoriels pour répondre à mes besoins...

3 / J'INTÈGRE UNE COMMUNAUTÉ DE BÉNÉVOLES

Je participe à des temps de rencontres pour partager mes expériences et bonnes pratiques qui me permettent d'enrichir mon réseau et mon engagement.

“ Au vu du contexte familial de nos élèves, ils ne peuvent pas discuter de leur orientation à la maison alors ils comptent sur nous. Or nous, on a de moins en moins d'heure d'accompagnement personnalisé. C'est difficile de faire du cas par cas.

Carole Hissler, professeur de biotechnologie en lycée professionnel

”

POUR VOUS INSCRIRE [CLIQUEZ ICI](#)

Un membre de l'équipe Article 1 vous contactera sous quelques jours pour vous présenter plus en détails la mission.

ARTICLE 1 EN CHIFFRES 2018-2019

100 000

UNE COMMUNAUTÉ : LYCÉENS ACCOMPAGNÉS, ASSOCIÉS¹, ÉCLAIREURS², MENTORS, FÉDÉRATEURS³, CHEFS D'ENTREPRISE, DIRIGEANTS DE FONDATIONS, DIRIGEANTS PUBLICS, ENSEIGNANTS...
TOUS MOBILISÉS POUR FAIRE DE L'ARTICLE 1 UNE RÉALITÉ CONCRÈTE.

2 400 JEUNES

ACCOMPAGNÉS INDIVIDUELLEMENT
DE BAC +1 À BAC +5

82 000 LYCÉENS

DE 1^{ÈRE} ET TERMINALE
INSCRITS SUR LA PLATEFORME INSPIRE
+ 121 % VS 2017/2018

190 ENTREPRISES

PARTENAIRES

15 000 JEUNES

DE 16 À 25 ANS
RENCONTRÉS EN ATELIER

17 000 BÉNÉVOLES

ÉTUDIANTS ET VOLONTAIRES
ISSUS DU MONDE PROFESSIONNEL

4 LABELLISATIONS :

FRENCH IMPACT, TECH FOR GOOD,
PARCOURS DE RÉUSSITE,
TREMLIN ASSO

550 ATELIERS

1 - Les Associés sont les bénéficiaires de nos 3 programmes Réussir. Cette dénomination provient de leur double engagement à bénéficiaire de notre accompagnement tout en contribuant en retour, notamment en inspirant les plus jeunes.

2 - Les éclaireurs sont les étudiants engagés dans le cadre de notre programme Inspire à témoigner de leur expérience étudiante auprès des lycéens afin de les aider dans leur parcours d'orientation.

3 - Les Fédérateurs sont nos super-bénévoles qui s'engagent à appuyer l'équipe sur tout le territoire, notamment dans le suivi et l'animation du mentorat.

“ LES HOMMES NAISSENT ET DEMEURENT LIBRES ET ÉGAUX EN DROITS.
LES DISTINCTIONS SOCIALES NE PEUVENT ÊTRE FONDÉES QUE SUR L'UTILITÉ COMMUNE. ”

ARTICLE 1, DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789

